

# JACHÈRES FLEURIES

## DEMANDE DE SEMENCE

### IDENTIFICATION



Société : .....

N° d'adhérent : .....

Nom du représentant : .....

Adresse : .....

CP / VILLE : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

Surface souhaitée  
(surface maximum pour  
semence gratuite : 1.00 Ha)

Ha

Nombre de  
panneaux souhaités

panneau(x)

### OBLIGATIONS POUR PRÉTENDRE À DE LA SEMENCE GRATUITE

- Parcelle en bord de route ou chemin passager
- Parcelle sise sur un territoire de chasse
- Semer en bonne condition : sol propre, suffisamment émietté, pas trop sec
- Surface minimum : 0.10 ha et surface maximum : 1.00 ha par demandeur

- Installer le panneau fourni par la Fédération dans la parcelle
- Implanter la même surface en culture destinée à la faune sauvage (non récoltée) : sarrasin, millet, choux, tournesol, sorgho ...

JOINDRE UNE CARTE AU 1:25000<sup>ÈME</sup> LOCALISANT L'EMPLACEMENT DE LA FUTURE JACHÈRE

Se mener gratuitement pour les adhérents au contrat multiservices dans la limite d'un hectare ; payante pour les autres.



Pour que la chasse soit comprise,  
nous devons l'expliquer.  
Quoi de mieux qu'une photo avant/  
après pour communiquer sur votre  
action et ses bienfaits pour la Nature!

MERCI DE PRENDRE DES PHOTOS DE LA JACHÈRE FLEURIE  
AVANT ET APRÈS PLANTATION / AVEC ET SANS LE PANNEAU  
PUIS LES ENVOYER À [MGIRAUD@CHASSE44.FR](mailto:MGIRAUD@CHASSE44.FR) !

*Vous pourrez retirer les graines à l'assemblée générale le 18 avril 2026.  
Ensuite, elles seront disponibles au siège de la Fédération.*

A RETOURNER, ACCOMPAGNÉ DE LA CARTE, AVANT LE 1<sup>ER</sup> MARS à  
FDC 44 – CS 40413 - 44204 NANTES Cédex 2 ou [mgiraud@chasse44.fr](mailto:mgiraud@chasse44.fr)

